

Rapport RSE EcoAct 2015



Table des matières

Edito de la direction	3
Carte d'identité d'EcoAct	4
Faits marquants de l'année 2015.....	6
La RSE chez EcoAct : une évidence.....	7
Petite histoire de la RSE chez EcoAct	7
Une démarche reconnue	7
Adhésion au Global Compact.....	7
La RSE : une préoccupation essentielle pour nos parties prenantes	8
Notre politique RSE en actions.....	9
Axe 1 : Gouvernance.....	9
Axe 2 : Réduire notre impact environnemental.....	11
Axe 3 : Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise	14
Axe 4 : S'impliquer dans la société civile.....	16
Axe 5 : Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs	17
Indicateurs.....	20

Edito de la direction

Acteur de référence dans les décarbonisation des organisations, EcoAct s'est inscrit dès sa création dans une démarche de responsabilité vis-à-vis de ses impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.

Il y a 10 ans, EcoAct était un véritable « ovni ». Aujourd'hui elle fait figure de précurseur en abordant le sujet de la décarbonisation comme l'un des principaux leviers de performance pour les entreprises. D'où le nom EcoAct : agir pour le climat c'est agir pour l'économie. En prolongeant cet esprit de défricheur, EcoAct met également au cœur des stratégies de développement des organisations, tous les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité.

Pour nous, ce sont les collaborateurs d'EcoAct qui constituent l'actif le plus précieux. Avec leur savoir-faire et leur niveau élevé de compétence, ils fournissent aux clients des services exemplaires, renforcent l'image d'excellence de la société et contribuent de manière substantielle à sa notoriété, sa compétitivité et sa rentabilité.

Par une implication individuelle et collective quotidienne dans la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise, ils sont ainsi à même de mieux comprendre les problématiques de leurs clients et les conseiller au mieux dans leur approche.

Cette politique RSE se construit année après année et est présentée dans notre rapport annuel.

Bonne lecture,



Gérald Maradan et Thierry Fornas, Co-Fondateurs d'EcoAct

Carte d'identité d'EcoAct

EcoAct est l'acteur de référence de la décarbonisation des entreprises, seul présent sur ces trois composantes : mesure, réduction, compensation.

Depuis 10 ans, EcoAct est mû par la volonté de changer les règles du « business as usual ». A l'heure où les entreprises sont prises à parti dans la lutte contre le changement climatique, et où la notion de profit est souvent associée à la dégradation de la planète, EcoAct a pour vocation de porter un message résolument positif sur la décarbonisation.

Reconnu comme un pionnier de l'économie bas-carbone, EcoAct accompagne de grands groupes, ONGs et instances gouvernementales dans leur stratégie climatique et leur transition énergétique.

Notre vision

S'adapter aux changements climatiques, aux crises sociales et économiques, demande l'implication urgente de tous les acteurs économiques et passe par un changement profond de modèle économique, plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

Notre raison d'être

Mettre le développement durable au cœur de la stratégie des acteurs économiques, en remettant l'humain et l'environnement au cœur de nos réflexions et actions.

Notre mission

Accompagner dans la durée acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de leur stratégie de décarbonisation.

Nos valeurs

Aimer les défis

Partager les valeurs

Donner du sens

Notre charte RSE

Les valeurs d'EcoAct sont inscrites dans une charte RSE signée par l'ensemble des collaborateurs. Son objet est de définir les lignes directrices qui unissent les équipes. Les collaborateurs sont tenus de les mettre en œuvre au quotidien dans leur activité professionnelle.

La Charte RSE a été révisée en 2014 afin de renforcer la prise en compte de ces valeurs au sein de l'entreprise. Cette charte se veut vivante et en constante progression.

Notre offre de services



Carbone 360°
Management CO₂
Compensation carbone



Affichage Environnemental
Analyse de Cycle de Vie
Eco-conception



RSE 360°
Reporting
Communication

Chiffres clés 2015

- Date de création : 2005
- Plus de 500 missions de conseil climat
- Environ 8 000 000 de tonnes équivalent CO2 compensées
- Près de 50 M€ investis dans les communautés locales
- Effectif : 55 salariés
- Implantations :
 - o 3 entités en France : Paris, Lyon, Montpellier
 - o 2 entités au Kenya : Nairobi, Embu
- Chiffre d'affaires : 7,2 M€

Selon un étude ICROA-Imperial Collège de Londres en 2015, **l'impact des projets de compensation apportés par EcoAct, depuis sa création, correspond à près de 5 Md\$ de co-bénéfices sociaux, économiques et environnementaux et plus de 15 000 emplois créés dans les pays en développement.**

Faits marquants de l'année 2015

L'année 2015 a été ponctuée par les événements suivants :

- L'initiative CAP COP21 ; 6 workshops avant la COP21, 9 climate talks lors de la Climate Innovation Day organisés par EcoAct ;
- La participation et une mobilisation importante lors de la COP21 ; EcoAct a été choisi par le Ministère des Affaires Etrangères pour évaluer et compenser les émissions de la COP21, mettre en place les actions de développement durable de la COP21 ;
- L'acquisition de nouveaux locaux au cœur de Paris ;
- Le lancement de la démarche Great Place To Work ;
- D'importantes réussites pour le projet Hifadhi en zone rurale au Kenya :
 - o 40 000 foyers améliorés distribués en zone rurale, impactant près de 200 000 personnes,
 - o 120 000 arbres plantés ;
- Une forte croissance du chiffre d'affaire (+25% par rapport à 2014).



Formation des femmes à l'utilisation des foyers par l'équipe d'EcoAct Kenya (2015)

La RSE chez EcoAct : une évidence

Petite histoire de la RSE chez EcoAct

Dès la création d'EcoAct, une politique RSE a été construite. La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux ont toujours fait partie de son identité.

En 2014, en cohérence avec l'évolution de l'entreprise, cette politique RSE s'est structurée autour d'un **Comité de pilotage RSE** qui se réunit tous les 2 mois.

L'organisation de la RSE chez EcoAct est simple :

- Le Comité RSE propose une série d'actions à la Direction sur la base d'une consultation de l'ensemble des collaborateurs
- Après validation de la Direction, le Comité RSE s'assure de la mise en œuvre et du suivi de ces actions

La politique RSE chez EcoAct est déclinée en 5 axes principaux :

- Gouvernance
- Réduire notre impact environnemental
- Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise
- S'impliquer dans la société civile
- Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs

Une démarche reconnue

EcoAct se soumet depuis plusieurs années à une évaluation externe de sa performance RSE. Cet audit, réalisé par la société EcoVadis (expert réputé de la notation extra-financière des fournisseurs), a reconnu la qualité de la démarche RSE d'EcoAct en le classant dans la catégorie « Gold ».

EcoAct fait partie des 5% de PME françaises à avoir obtenu le classement GOLD.

Les résultats de cette évaluation peuvent être mis à disposition sur demande.



Adhésion au Global Compact



Les valeurs de l'entreprise sont aujourd'hui portées par l'adhésion au Pacte Mondial, initiative internationale par laquelle il est demandé aux entreprises de se joindre à la société civile et aux organismes de l'ONU afin de **soutenir dix principes dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, des droits du travail et de la lutte contre la corruption.**

Les organismes (entreprises, associations, collectivités locales, etc.) qui adhèrent au Pacte Mondial s'engagent à progresser chaque année dans au moins un de ces 10 principes et à communiquer annuellement sur leurs progrès auprès des Nations Unies. EcoAct est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis le 24 mars 2010.

La RSE : une préoccupation essentielle pour nos parties prenantes

La réussite d'EcoAct repose sur ses interactions avec ses parties prenantes : non seulement ses clients et ses fournisseurs, mais aussi les institutions, la société civile et le monde du développement durable.

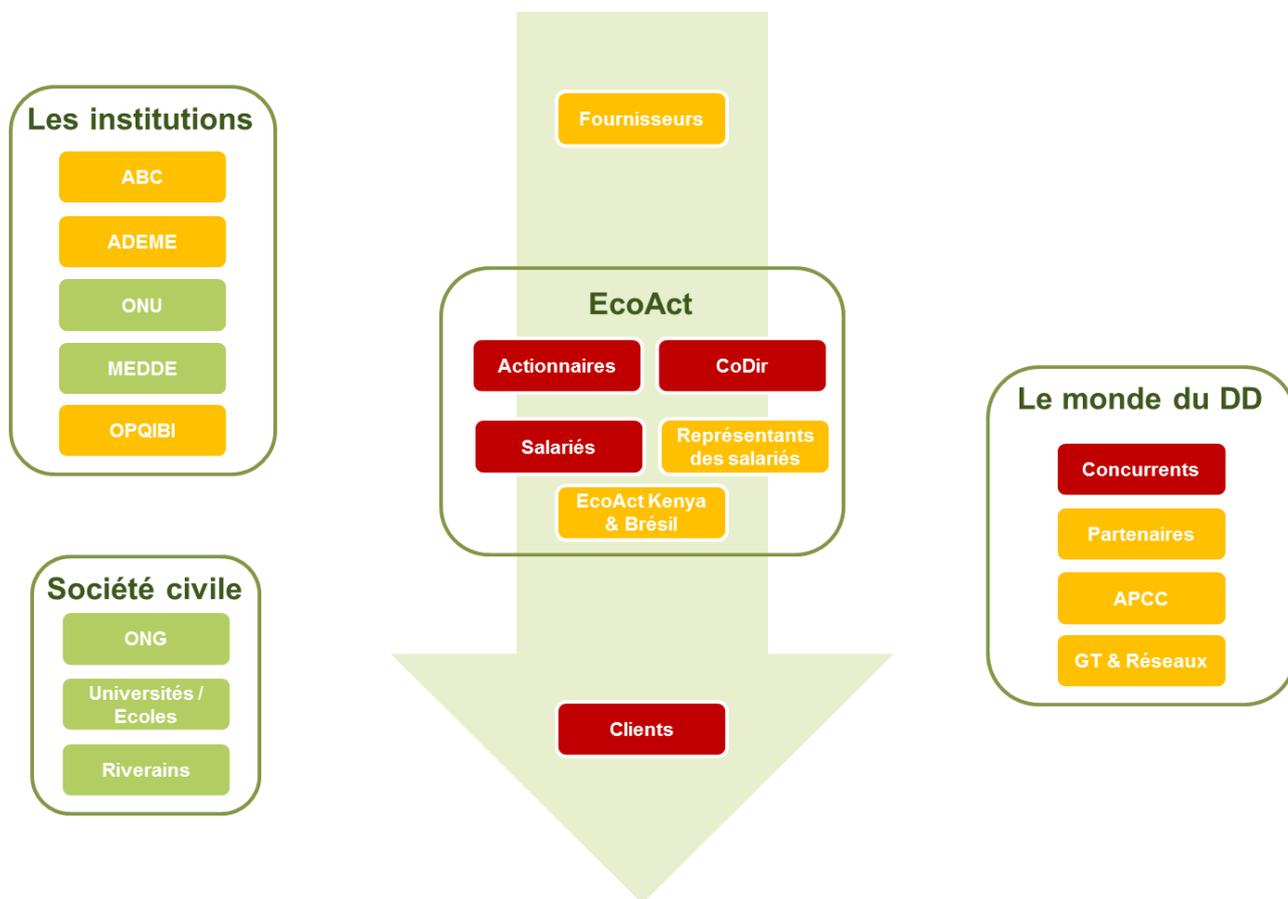


Figure 1 : Cartographie des parties prenantes d'EcoAct

Notre politique RSE en actions

Axe 1 : Gouvernance

○ Le comité RSE, un organe de consultation de la direction

Le **comité RSE** est un **organe essentiel** d'EcoAct. Il est régulièrement **sollicité par la direction pour connaître l'avis des collaborateurs** sur certaines thématiques ainsi que pour la mise en place d'actions spécifiques. En 2015, il met en œuvre la politique RSE d'EcoAct, a activement participé aux décisions relatives à l'aménagement des nouveaux locaux et a piloté la mise en place de la **démarche Great Place To Work**.

○ Emploi et relation employeur / employé

▸ **Effectifs et diversité**

EcoAct est une société internationale qui respecte et valorise la diversité personnelle et culturelle. Elle favorise un environnement de travail qui assure l'égalité d'accès à l'emploi et interdit toute forme de discrimination ou de harcèlement, principes fondamentaux pour l'entreprise.

Ainsi, sa **croissance est associée à une harmonisation de la pyramide des âges**, un travail sur **l'équilibre du ratio hommes/femmes** au sein des collaborateurs et l'accroissement de **la diversité culturelle** avec des salariés de plus de sept nationalités différentes.

▸ **Recrutement**

Le recrutement est partie intégrante de la préoccupation d'EcoAct tant en termes de culture que de valeurs communes entre le/la candidat(e) et la société : esprit d'équipe, exigence professionnelle, engagement et convictions sur les questions de développement durable.

Outre la non-discrimination, la politique de recrutement d'EcoAct est fondée sur **trois principes-clés** :

- **Recruter dès** lors que **l'accroissement de l'activité** le nécessite et le permet
- Embaucher les salariés en **CDI**
- Recruter les **stagiaires dans une optique de pré-embauche**.

D'autre part, les process de recrutement sont essentiels, que ce soit pour une embauche ou un stage. Tout acte de candidature fait chez EcoAct est assorti d'une réponse, positive ou négative.

EcoAct favorise l'embauche de jeunes talents :

- En 2015, 3 stagiaires ont été embauchés en CDI chez EcoAct.
- Près de 25% de l'effectif actuel est composé de collaborateurs ayant signé un CDI après leur stage chez Ecoact

Tous les stages donnent lieu à la signature d'une convention tripartite signée entre l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire. Tous nos stagiaires reçoivent une gratification en fonction de leurs compétences. Ils sont indemnisés sur l'intégralité des transports mensuels, disposent de tickets restaurant à l'image des salariés et bénéficient d'une semaine de congés payés pour 6 mois de stage.

▸ **Sensibilisation, formation et carrière**

EcoAct a pour ambition d'être à la pointe des évolutions réglementaires et technologiques, et à ce titre **porte une attention particulière à la formation de ses collaborateurs** par des organismes reconnus et certifiés.

Un système de **formations internes**, dispensées par les collaborateurs à leurs collègues, a également été instauré pour valoriser et transmettre l'expertise de chacun.

En début d'année, chaque collaborateur est entendu par son responsable lors d'un Entretien Annuel d'Evaluation. Cet entretien permet de dresser un bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les formations suivies, les principales missions réalisées, la revue des objectifs, l'appréciation globale de l'année écoulée et la définition des objectifs pour l'année à venir. Suite à cet entretien, le collaborateur est invité à signer ses nouveaux objectifs.

Il peut, par ailleurs, demander à son responsable une réunion d'étape à tout moment dans l'année.

○ La R&D dans l'ADN d'EcoAct

EcoAct place **l'innovation et la recherche au cœur de sa politique de développement.**

Depuis sa création en 2006, le secteur économique dans lequel EcoAct intervient n'a cessé d'évoluer. Cette tendance va se poursuivre et s'intensifier dans les années à venir. **EcoAct développe ses savoir-faire et services afin de répondre aux attentes nouvelles des entreprises et des pouvoirs publics, mais également pour être moteur d'innovation et contribuer à la transition vers une économie bas carbone.**

Les activités de R&D chez EcoAct visent à :

- Développer un panel de services innovants pour accompagner les acteurs qui souhaitent s'engager dans la lutte contre le changement climatique ;
- Développer des technologies innovantes à destination des pays en développement (technologies de foyers améliorés, programmes d'agroforesterie notamment) ;
- Encourager le développement d'un marché carbone volontaire en promouvant les pratiques les plus avancées ;
- Développer des nouvelles solutions de reporting collaboratif, d'éco-conception et d'aide à la décision pour permettre la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux au cœur de l'activité des entreprises.

En 2015, les travaux de R&D ont plus particulièrement porté sur :

- Le développement de **méthodologies d'évaluation des co-bénéfices** pour le développement durable **des projets de compensation carbone** ;
- Le développement de méthodologies pour fixer **un prix carbone interne** dans les entreprises ;
- Le développement de foyers améliorés efficaces permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution domestiques en Afrique de l'Ouest (Kenya, notamment) ;
- La **création de solutions logicielles pour le pilotage et la réalisation d'ACV** (Analyse du Cycle de Vie) collaboratives au sein de chaînes d'approvisionnement ;
- **L'élaboration de méthodologies pour impliquer les parties prenantes dans une démarche de neutralité carbone** (approche d'insetting) ;
- Le développement de **méthodologies d'ACV sociale** ;
- Le développement de **référentiels de solutions bas carbone.**



Phase de « kitchen test » et de mesures d'économies de bois au Kenya (2015)

Axe 2 : Réduire notre impact environnemental

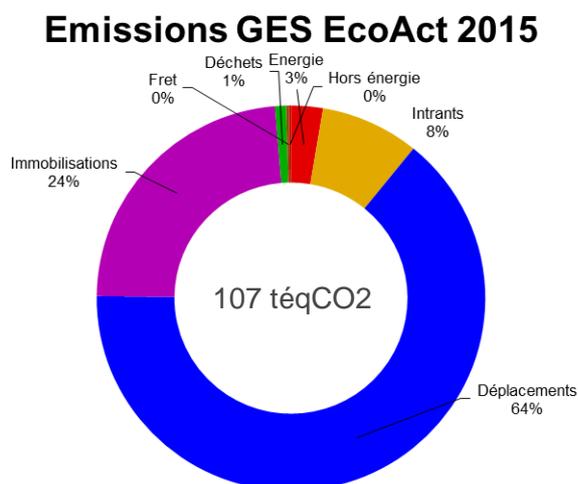
○ EcoAct, neutre en carbone

L'amélioration de la performance environnementale est le cœur de métier d'EcoAct. EcoAct est engagé dans une démarche de réduction et neutralise la totalité de ses émissions de GES.

▸ Mesurer son empreinte carbone

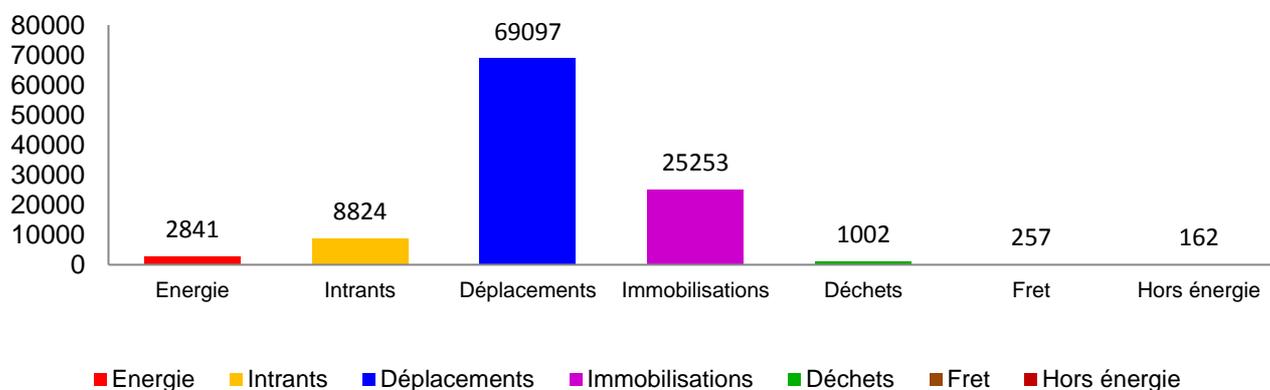
Depuis 2007, EcoAct réalise chaque année son Bilan Carbone®, afin de suivre l'évolution de différents indicateurs de performance spécifiques à notre activité et des émissions qui leur sont associées. Un plan d'actions correctives est ensuite mis en place afin de s'inscrire dans une démarche de réduction continue.

Les émissions totales de GES d'EcoAct lors de l'année 2015 s'élèvent à environ **107 téqCO₂** :



Le poste le plus émissif est celui des déplacements de personnes (64% pour 70 téqCO₂), notamment via les déplacements professionnels en avion, et les déplacements dans le cadre de l'initiative Cap COP 21. Puis, vient le poste immobilisations (24% pour 25 téqCO₂), avec une grande part imputable au parc informatique. Le troisième poste d'émissions correspond aux intrants (8% pour 9 téqCO₂) notamment via les prestations de services.

Les autres postes représentent moins de 5% des émissions (l'énergie : 3% ; les déchets : 1% ; le fret & le poste hors énergie moins de 1%).



🔹 Démarche de réduction des émissions de GES

EcoAct a entrepris une démarche globale de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de démontrer son implication dans la lutte contre le changement climatique.

Quelques actions mises en œuvre :

- Mise en place d'une politique de déplacements éco responsables
- Mise en place d'une politique d'achats éco responsables
- Changement des locaux et rénovation énergétique
- Mise à disposition d'un **guide de sensibilisation aux éco gestes** pour l'ensemble des

🔹 Neutralité carbone

En parallèle à cette démarche de limitation des émissions, EcoAct compense ses émissions de GES dites « incompressibles » par l'intermédiaire d'un programme carbone.

La compensation volontaire des émissions s'opère par le financement de programmes bas carbone d'aide aux pays en développement, suivant rigoureusement les principes établis dans la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCCC) et le Protocole de Kyoto.

Cette année, EcoAct finance un **projet d'énergie propre développant un système de méthanisation dans une ferme à Sao Paulo, au Brésil.**



Le programme consiste à capturer les gaz (notamment le méthane) provenant de la fermentation des déchets animaliers stockés dans des biodigesteurs anaérobiques. Ces gaz capturés sont ensuite brûlés pour produire de l'électricité. Le procédé diminue donc la quantité de méthane rejeté dans l'atmosphère, tout en produisant de l'énergie dite « verte ».

Ce programme correspond au premier projet de compensation carbone volontaire développé par EcoAct en 2007.

Ce projet permet d'éviter l'émission de 7000 à 9000 tonnes équivalent CO₂ par an. Ce projet présente également des co-bénéfices non négligeables pour les communautés locales : moins de mauvaises odeurs, moins d'insectes et de contamination de l'environnement, une meilleure qualité de l'air et des eaux, amélioration de la santé publique (réduction de la transmission des maladies par les moustiques notamment)... Enfin, ce projet contribue au développement économique local : sauvegarde des emplois de l'activité d'élevage, de la ferme, et création d'emplois pour l'installation et l'entretien du biodigesteur. La transmission de cette technologie permet également de former des travailleurs à son utilisation et d'envisager une extension des investissements dans le secteur de l'élevage.

EcoAct implique entièrement ses collaborateurs dans le choix du projet à soutenir. Ceux-ci sont invités à répondre à une enquête présentant différents projets afin de choisir le projet qu'ils souhaitent soutenir. Ainsi, pour compenser les émissions incompressibles des années 2014 et 2015, ce sont les collaborateurs qui ont élu le projet de ferme biogaz au Brésil, développé par EcoAct en 2007.

○ Une politique de déplacements responsable

La carte de transports en commun de tous les employés d'EcoAct est prise en charge à 100%. De fait, la quasi-totalité de nos salariés se rendent sur leur lieu de travail en transports en commun. L'abonnement Vélip' est par ailleurs pris en charge pour l'ensemble des collaborateurs à hauteur de 50%, afin d'inciter à l'usage des transports doux.

EcoAct dispose **d'une installation de téléconférence performante** permettant, le cas échéant :

- de limiter le nombre de déplacements sur de grandes distances liés à la réalisation d'une mission ;
- de renforcer le lien de proximité entre clients et consultants en organisant des réunions de travail plus régulières.

Pour inciter ses collaborateurs à recourir aux transports en commun, l'entreprise ne dispose d'aucun véhicule.

Enfin, les collaborateurs utilisent la 2^{ème} classe lors de leurs déplacements en train ou avion, sauf autorisation particulière liée à la distance parcourue.

○ Des éco gestes pour une amélioration continue de la performance environnementale

Dans le cadre de l'amélioration continue de son impact environnemental, EcoAct a mis en place plusieurs éco gestes.

○ **Tri sélectif des déchets**

EcoAct a instauré le tri des déchets en distinguant les déchets recyclables, les capsules Nespresso et le papier, des ordures ménagères. EcoAct a signé, depuis 2013, un partenariat avec le Groupe La Poste dans le cadre de la démarche Recy'go ;

- **Consignes d'utilisation des convecteurs électriques**, d'extinction des lumières dans les salles non utilisées et des postes informatiques le soir ;
- **Limitation des impressions via la mise en place de codes personnels ;**
- **Améliorer la performance de nos imprimantes** (encre à base végétale).

Axe 3 : Mettre le collaborateur au cœur de l'entreprise

« Nous sommes conscients de notre responsabilité en tant que moteur économique et en tant qu'employeur : l'emploi chez EcoAct est directement lié à l'accroissement de l'activité, et en tant que cabinet de conseil notre capital premier est l'humain. » Thierry Fornas, Président, et Gérald Maradan, Directeur général, co-fondateurs d'EcoAct.

○ Améliorer la communication en interne

Plusieurs actions ont été réalisées afin d'améliorer la communication interne à EcoAct :

- **Le lancement du Trust Index** (Great Place To Work). Une enquête sera mise en place début 2016 pour recueillir les avis des collaborateurs sur la vie quotidienne chez EcoAct. EcoAct s'inscrit ainsi dans un processus d'amélioration continue et vise une intégration du palmarès des entreprises où il fait bon vivre d'ici 2020.
- **Un espace d'expression est dédié** aux salariés dans la cafétéria pour faciliter la communication sur des thématiques variées. Il est aujourd'hui composé d'un tableau et une boîte à idée va être mise en place.
- **Des réunions trimestrielles** sont organisées avec l'ensemble des salariés afin de communiquer sur les orientations de l'entreprise, les chiffres, nouveautés et perspectives.
- La remontée d'information des collaborateurs vers la direction est facilitée par :
 - Une enquête anonyme conduite chaque année par le comité RSE, qui invite chaque collaborateur à faire part de ses souhaits sur les 5 axes de la politique RSE de l'entreprise.
 - L'intégration des demandes des collaborateurs au sujet des nouveaux locaux dans l'analyse des propositions des architectes et les choix proposés.
- La mise en place d'un **groupe de messagerie instantanée entre les équipes France et Kenya**, afin de faciliter la communication et le partage d'expériences entre l'ensemble des collaborateurs, en particulier sur les réalisations de Climate Pal, filiale kenyenne d'EcoAct.
- **La structuration d'un pôle communication en début d'année**, dont une partie des missions portent sur la communication interne (organisation d'un séminaire annuel et d'évènements d'équipe réguliers, suivi et développement de partenariats fédérateurs, soutien aux actions précédentes, etc.)

○ Assurer le bien être des collaborateurs

● **Intensifier la cohésion des équipes**

Depuis plusieurs années, EcoAct organise un séminaire annuel, réunissant l'ensemble des équipes France, et mêlant temps de travail et « teambuilding ». Ce séminaire a pour objectif de travailler sur des sujets stratégiques ciblés et de partager la stratégie générale de l'entreprise. Il rencontre un franc succès auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Par ailleurs, un petit déjeuner est organisé tous les vendredis. C'est un moment de convivialité particulier fortement apprécié des collaborateurs.

Ces actions sont désormais gérées par l'équipe communication.

● **Donner de la flexibilité aux collaborateurs pour leurs congés**

Les collaborateurs d'EcoAct disposent dès le premier jour de l'année de l'ensemble de leurs congés annuels, et ce dès leur arrivée dans l'entreprise.

● **Améliorer les conditions de travail**

EcoAct déménagement

EcoAct a acquis de nouveaux locaux, opérationnels à la fin du premier trimestriel 2016. Les travaux de rénovation sont été dans un soucis de performance énergétique et environnementale (amélioration de l'isolation, système énergétique efficient, système de renouvellement d'air double flux, sécurité et bien être des personnes etc.)

Le bien être des collaborateurs est au cœur des préoccupations d'EcoAct dans l'aménagement de ces prochains bureaux :

- Optimiser les temps de transport des collaborateurs grâce à une localisation plus centrale
- Améliorer les conditions de travail grâce à des bureaux plus spacieux et plus fonctionnels, le choix d'une décoration et de matériaux chaleureux, « cosy » et professionnels
- Favoriser le vivre ensemble grâce à l'aménagement d'espace de vie dédiés aux collaborateurs
Etc.

Axe 4 : S'impliquer dans la société civile

○ Les projets de compensation carbone

La compensation volontaire des émissions de tonnes équivalent CO₂ s'opère par le financement de programmes bas carbone d'aide aux pays en développement, suivant rigoureusement les principes établis dans la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCCC) et le Protocole de Kyoto. Les projets menés ou suivis par EcoAct sont engagés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes locales, et garantissent des bénéfices sociaux et environnementaux. EcoAct s'engage à suivre les meilleures pratiques en matière de compensation en suivant la charte ICROA (International Carbon Reduction and Offset Alliance), qui promeut les pratiques les plus avancées au monde. EcoAct audite l'ensemble des projets proposés à ses partenaires.

○ Le soutien au projet Yes Food Can : une tour d'Afrique contre le gaspillage alimentaire

Yes Food Can est une initiative menée par Anne et Florian, deux globe-trotters en quête des dernières solutions anti-gaspillage développées en Afrique, lors d'un voyage de 10 mois. Avec près de 45 000 kms parcourus, Anne et Florian ont rencontré 99 acteurs innovants travaillant à la réduction du gaspillage alimentaire, la promotion d'une agriculture durable, etc. EcoAct a facilité la rencontre des porteurs de solution, en particulier sur le projet Wonderbag à Durban. Afin de garantir une aventure neutre en carbone, EcoAct s'est également engagé à compenser les émissions de GES incompressibles (23 tonnes équivalent CO₂).

○ Le soutien au projet Wheelbeback : un tour du monde neutre en carbone

Wheelbeback est un tour du monde solitaire et à vélo, mené par Antoine Baloge depuis mai 2014. Cet aventurier aux convictions écologiques affirmées parcourt le monde de façon sobre, grâce à ce mode de transport doux, à la découverte des différentes cultures. Il visite également des projets de développement bas carbone lorsque son parcours le lui permet et en rend compte. EcoAct s'est engagé à compenser l'intégralité des émissions de GES résultant, malgré tous ses efforts, de son périple, afin d'assurer un tour du monde neutre en carbone.

Axe 5 : Assurer une relation durable avec nos clients et fournisseurs

○ Les engagements d'EcoAct vis-à-vis de ses clients

Un savoir-faire, un niveau élevé de compétence, une implication individuelle et collective quotidienne dans la démarche de responsabilité sociétale permettent de mieux comprendre les problématiques des clients et de les conseiller au mieux dans leur approche.

EcoAct a pour objectif de fournir des services exemplaires à ses clients et s'inscrit pour cela dans une politique d'amélioration continue de ses prestations.

Afin de s'assurer de la satisfaction de ses clients, EcoAct s'engage à :

- Apporter une réponse dans les 48h ;
- Organiser un rendez-vous avec chaque client qui rencontre un problème dans la prestation ;
- Rappeler le périmètre de responsabilité (RACI) dans tous les projets lors de la réunion de lancement ;
- Partager les risques et le plan d'action associé tout au long du projet ;
- Faire des bilans de fin de projet ;
- Recueillir les avis des clients via une enquête de satisfaction à chaque fin de mission (les résultats de ces enquêtes sont ensuite analysés en interne pour améliorer les prestations d'EcoAct) ;
- Maintenir une relation durable avec ses clients en les contactant plusieurs mois après la fin de mission pour recueillir leur ressenti

○ L'éthique au cœur des relations d'EcoAct avec ses parties prenantes

▸ Déontologie d'EcoAct

EcoAct mène ses affaires en toute loyauté envers ses concurrents. Dans cette logique, la société n'a eu depuis sa création à faire face à aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques. EcoAct lutte activement contre la corruption en s'interdisant toutes actions la plaçant en situation de corrupteur ou de corrompu.

▸ Une gestion irréprochable du sujet de la compensation carbone

Sur le volet de la compensation carbone, **de nombreuses garanties ont été mises en œuvre** depuis 2008 pour en assurer la traçabilité :

- La tenue et l'audit annuel d'un registre interne de suivi de l'ensemble des transactions de crédits carbone réalisées, certifié annuellement, depuis l'origine d'EcoAct par un tiers indépendant (Bureau Veritas Certification ou EcoCert) ;
- L'inscription de l'ensemble de nos crédits labellisés sont inscrits sur des registres externes (Caisse des Dépôts et Consignations, Markit, APX).

Tous les projets sont audités par un auditeur indépendant, accrédité par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

○ Une démarche de qualité reconnue

L'expérience d'EcoAct dans la réalisation de Bilan Carbone® a permis de développer des procédures précises et efficaces pour toutes les étapes de la mission, permettant d'en optimiser la durée d'exécution :

- **La macro-procédure qualité** : procédure détaillant les rôles de chacun des membres de l'équipe EcoAct détaché sur le projet, ainsi que les modalités de réalisation de chacune des étapes de la mission (tâche, descriptif, responsable, destinataire, livrable, validation, etc.) ;
- **La micro-procédure EcoAct** : procédure de partage des connaissances: développement de nouveaux facteurs d'émissions, inventaires des méthodologies de calcul existantes, méthodes de calcul alternatives.

Ces procédures éprouvées, et continuellement implémentées au fil des missions garantissent la qualité des prestations.



Dans ce cadre, EcoAct s'est engagé depuis 2010 à respecter le **code des meilleures pratiques de management carbone** publié par ICROA¹. Chaque année, **les activités de conseil en réduction des émissions de GES sont auditées par un tiers indépendant** afin de garantir la qualité des services

délivrés. Cet audit fait l'objet d'un rapport d'activités transmis à ICROA.

EcoAct est le premier acteur français à être devenu membre d'ICROA.

En parallèle, EcoAct a obtenu les qualifications OPQIBI suivantes :

- « 0605 – Bilan et établissement d'un plan de préconisations de réduction des émissions de GES »
- « 0606 – Assistance à la conduite et au suivi d'un plan d'actions de réduction des émissions de GES ».



Les qualifications OPQIBI garantissent qu'un prestataire possède les capacités de réalisation et a déjà effectué des prestations dans les domaines de l'ingénierie où il est qualifié, à la satisfaction de clients.

○ Sécurité des informations

EcoAct s'engage à maintenir strictement confidentielles toutes les informations, instructions, documents et résultats produits en exécution de la prestation, communiqués par l'entreprise ou dont il pourrait avoir connaissance, et à ne les divulguer à quiconque ni lors de l'exécution de la prestation ni après son expiration.

Par ailleurs, EcoDev, plateforme collaborative qui permet de faciliter la collecte de données pour la réalisation de différentes études (empreintes carbone, ACV,...) bénéficie d'un accès sécurisé personnel pour chaque collaborateur, garantissant ainsi la protection des données renseignées.

En ce qui concerne les enquêtes réalisées auprès des salariés de ses clients dans le cadre des diagnostics carbone pour évaluer les émissions des déplacements domicile – lieu de travail, EcoAct dépose des décharges à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

○ Notre contribution au développement de l'expertise Energie/Climat



EcoAct est organisme de formation, et fait partie du pool de formateurs à la méthodologie Bilan Carbone® de l'ABC. Ces formations portent notamment sur l'acquisition des bases de la méthode Bilan Carbone®, la maîtrise de la méthode Bilan Carbone®, l'affichage environnemental et l'empreinte eau. De nombreuses formations ont été dispensées dans ce cadre, à destination de publics divers.

¹ ICROA est une alliance internationale à but non lucratif dont le but premier est de promouvoir les meilleures pratiques existantes sur le marché du carbone. ICROA est une garantie pour le client souhaitant s'engager dans une démarche de réduction volontaire de ses émissions de GES.



EcoAct est également **membre du Club ADEME International** avec pour objectif de développer l'utilisation de la méthodologie Bilan Carbone® à l'international.



Par ailleurs, EcoAct a **rejoint l'initiative VIVAPOLIS en qualité d'adhérent**. VIVAPOLIS est la **marque ombrelle visant à fédérer les acteurs français – publics et privés – souhaitant promouvoir, à l'international, une ambition partagée d'un développement urbain durable**. Cette démarche est collectivement développée et soutenue par les pouvoirs publics français et par des fédérations professionnelles du secteur privé (notamment l'ADEME, l'ADETEF, ADVANCITY, l'AFD et l'AFEP).

Enfin, EcoAct a obtenu le statut de **Jeune Entreprise Innovante (JEI)** et met l'accent sur la Recherche & Développement au travers de ses programmes de **Crédit Impôt Recherche (CIR)**. Une de ses priorités est le développement d'outils collaboratifs permettant de piloter et d'optimiser la démarche de réduction des émissions de GES de ses clients. Fruit de trois années de recherche et développement, **EcoAct a développé la plateforme innovante EcoCollectivités pour faciliter le management des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'échelle d'une collectivité et d'un territoire**.



EcoAct a été élu en 2015 par le magazine anglais Environmental Finance :

- **Meilleure société de conseil au monde ;**
- **Meilleur développeur de projet en efficacité énergétique au monde ;**
- **2^{ème} meilleur développeur de projet.**

Indicateurs

Les indicateurs RSE suivis par EcoAct sont les suivants.

Indicateur	Unité	Valeur 2014	Valeur 2015	Objectifs		Compatibilité GRI	Compatibilité Art 225
				2016	2020		
Consommation d'énergie	kWhép/m ² .an	158	211	-5%	-20%	EN3&4	X
Emissions de GES	tégCO ₂ /salarié.an	3,4	3,8	-5%	4	EN16&17	X
		dont 7% scope 1&2	dont 8% scope 1&2				
Déplacements professionnels	km/salarié.an	8374	9486		Ratio 60% train et 40% avion	EN29	
Papier	kg/salarié.an	29	29	Maintien	-20%	EN1&2	X
		100% recyclé	100% recyclé				
Eau	m ³ /an	Attente valeur	Attente valeur	Valeur réelle	10% valeur 2014/salarié	EN8	X
Employés	salariés	26	26	25% femmes managers	50%	LA1	X
		(dont 48% de femmes,	(dont 50% de femmes,				
		17% de femmes managers)	11% de femmes managers)				
Ancienneté	années	2	3	3	5		
Recrutement stagiaire	%	Attente valeur	Attente valeur	80%	80%		
Augmentation	%	4,03	4,03	4	15		
Formation	h/salarié.an	2,31	2,23	8	16	LA10	X
Handicap	%	0	0	6% (1,5 personnes)	6%		X

Télétravail	% salariés	4	8	10%	1 jour par semaine pour tous les salariés		
Chiffre d'affaire	M€ /an	5,7	7,05	7	50		
Satisfaction client	%	67	84	85%	90%	PR5	
Transfert de compétences	interventions en fac et écoles	6	2	+1/an	+1/an		
COPIL RSE	réunions	1	2	6	6		
		dont 4 personnes au COPIL	dont 4 personnes au COPIL	(4 personnes au COPIL)	(4 personnes au COPIL)		
Réunion EcoAct (grandes réunions annuelles)	réunions	4	4	4	6		
Entretien annuel	% salariés	100%	100%	100%	100%	LA12	

35 rue de Miromesnil
75008 Paris
+ 33 (0) 1 83 64 08 70

